Mairie de GOSNE
Place du Calvaire
35140 GOSNE
☎ 02 99 66 32 08
mairie@gosne.fr

2025-103
Nomenclature : 7.10

Envoyé en préfecture le 22/12/2025
Reçu en préfecture le 22/12/2025
Publié le
ID : 035-213501216-20251218-103_2025-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
11 décembre 2025

Date d'affichage
22 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
le 18 décembre, à 20h15,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de M. Jean DUPIRE, Maire

Étaient présents : MM Dupire, Gillet, Le Cuff, Morin, Serra, Havard, Foliard, Thébault, Blot, Orain, Boutheloup, Chardin, Cervi, Veillaux, Gillet-Pesson, Vergnaud, Dugué

Étaient absents excusés : MM. Viscart, Piquion
Procuration de Mme Viscart à M. Cervi

Nombre de conseillers		**Formant la majorité des membres en exercice**
En exercice	: 19	
Présents	: 17	Carole GILLET a été élue secrétaire de séance
Votants	: 18	

103-2025 SPECTACLE DE NOEL DES ECOLES 2025

M. le Maire rappelle au Conseil Municipal que les années précédentes la Commune a financé un spectacle de Noël commun aux élèves des deux écoles gosnéennes.
Il est proposé de renouveler cette année la participation de la Commune au financement d'un spectacle dans la limite de 1 000 € TTC, le restant dû aux artistes sera pris en charge par les associations de parents d'élèves de chaque école.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :
- **DÉCIDE** de participer au financement d'un spectacle de Noël commun aux deux écoles à hauteur de 1 000 € TTC versés à l'APEL de Gosné ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Le Registre dument signé pour copie conforme,
Le Maire,
Jean DUPIRE

